



DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE
SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
EMMENAGEMENT / DEMENAGEMENT

ATTENTION : Le délai d'obtention de l'autorisation est de **10 jours ouvrables minimum** à compter de la date de dépôt de la demande, à défaut la demande ne pourra être traitée ;

EN AUCUN CAS LES TRAVAUX NE DEVRONT ÊTRE ENTREPRIS AVANT L'OBTENTION DE L'AUTORISATION

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) -----

Agissant en qualité de : (propriétaire ou locataire) -----

Adresse actuelle : -----

Adresse future : -----

Mail : -----

Téléphone : -----

Sollicite pour mon compte personnel ou Pour le compte de -----

Demeurant à -----

Tél : -----

A facturer à -----

L'autorisation d'effectuer un emménagement/déménagement avec stationnement : (sur trottoir, place, chaussée)

référence cadastrale : -----

Désignation de la voie de communication : -----

Documents à fournir : Plan de situation, plan de cadastre et plan de masse indiquant l'emplacement exact des travaux.

Date et durée envisagée pour le commencement des travaux ou du déménagement :



TARIF 2022 - BASE DE CALCUL

Délibération du Conseil Municipal en date 14 décembre 2021

2,50€ / m² / jour calendaire

Surface minimale occupée : 10 m² par jour calendaire

CALCUL

Nombre de m² (minimum 10 m²)* :

Nombre de jours calendaires :

soit 2,50 € xm² x jours= euros

MONTANT TOTAL A PAYER : euros

Je certifie sur l'honneur que les dates et surfaces occupées pour mon intervention seront bien respectées.

Je m'engage à signaler toute modification à intervenir et à régler la somme correspondant aux droits d'occupation du domaine public dès la réception de l'avis des sommes à payer par le trésorier Principal.

EN AUCUN CAS LES TRAVAUX NE DEVRONT ÊTRE ENTREPRIS AVANT L'OBTENTION DE L'AUTORISATION

Fait à :

Le

Signature

AVIS DU MAIRE :

FAVORABLE (arrêté annexé à la présente)

DÉFAVORABLE

COMMENTAIRES :

*** pour le calcul des surfaces : une place de stationnement représente 10 m²**